



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 13, n°2 | Décembre 2022

Les territoires au temps de la pandémie/
Expérimentations de transition écologique (vol. 2)

À propos d'interdépendance...

Titre en anglais

Fabienne Leloup



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/21265>

DOI : 10.4000/developpementdurable.21265

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Fabienne Leloup, « À propos d'interdépendance... », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 13, n°2 | Décembre 2022, mis en ligne le 01 décembre 2022, consulté le 14 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/21265> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.21265>

Ce document a été généré automatiquement le 14 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International - CC BY-NC 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

À propos d'interdépendance...

Titre en anglais

Fabienne Leloup

- 1 La crise de la covid-19 et la fermeture consécutive des frontières entre États ont illustré amplement l'interdépendance forte de nos économies. Sur un plan local, cette interdépendance a également été mise en lumière, par exemple dans les régions transfrontalières. Le blocage des frontières au sein de l'Union Européenne a rendu visibles l'ampleur des flux de navetteurs qui traversent chaque jour une frontière, l'importance des échanges qui s'y organisent, les liens familiaux mais aussi institutionnels qui y existent. Lorsque la frontière a été « hermétiquement » fermée, l'interdépendance de ces lieux de vie transfrontalière est apparue au grand jour. Presque immédiatement, la frontière a été partiellement réouverte notamment pour permettre les flux de travailleurs et travailleuses de la santé, les transferts d'équipements médicaux et d'autres nécessités vitales (Leloup, 2021).
- 2 Notre interdépendance à l'échelle mondiale ou européenne est aujourd'hui soulignée quotidiennement. La résolution de la « crise » des migrants en Europe peut-elle se concevoir sans une prise en compte globale des relations Nord-Sud ? La « crise » climatique peut-elle s'analyser sans inclure les enjeux et les déséquilibres socio-économiques en chaîne, ici et ailleurs ?
- 3 La prise en compte de cette interdépendance permet de penser autrement le développement au sein des territoires. Le territoire est cet espace construit où évoluent des habitants, des institutions, des organisations qui participent et élaborent collectivement un projet notamment en activant les ressources spécifiques qu'il génère (Courlet et Pecqueur, 2013). Comme la prise en compte du territoire en tant que système le démontre (Moine, 2006), le projet collectif lie les acteurs, les associe au devenir du lieu, et ainsi, cultive une interdépendance choisie qui permet de générer voire de pérenniser une plus-value territoriale.
- 4 L'analyse en terme territorial du rôle joué par une société de logements sociaux traduit concrètement l'intérêt de la prise en compte dans l'action publique de cette interdépendance et de la dimension territoriale. Une société de logements de service

public a, en Belgique, une mission de location, vente et construction de logements pour les personnes précarisées et un rôle d'accompagnement des locataires et candidats locataires. L'une d'entre elles participe ainsi au projet de Charleroi Métropole (Azzouzi, 2022). Actrice de son territoire, elle voit son activité directement liée aux évolutions démographiques (taille des ménages, vieillissement de la population) mais aussi aux ambitions environnementales de la métropole et à ses défis sociaux. La valorisation des réseaux auxquels elle participe, sans forcément porter les projets, renforce la prise de conscience des enjeux et accroît la capacité d'action collective. Le résultat en est, par exemple, l'exploitation de ressources telles que les espaces inoccupés au profit d'acteurs culturels ou associatifs.

- 5 D'opérateur présent sur un espace, la société de logements devient actrice, impactée par les schémas de mobilité de transport public et les plans de « verdurisation » locaux, reliée aux autres réseaux de logements et aux centres d'aide sociale. Elle dote ainsi sa mission d'un engagement à l'échelle du territoire ; elle en devient une partie prenante, imbriquée, interdépendante.
- 6 Lorsque le *Rapport annuel sur l'état de la pauvreté en France* (DEAS, 2022) dénonce l'accroissement de la pauvreté, il souligne lui aussi l'imbrication des causes et des conséquences. Il démontre ainsi combien la précarité n'est pas seulement liée à l'état des ressources des ménages mais est tout autant dépendante des dépenses obligatoires et de l'équilibre psychique des personnes. La hausse des revenus disponibles et l'acquisition d'un emploi dépendent de conditions de travail adéquates sur le plan de la pénibilité ou des horaires permettant par exemple l'accessibilité aux transports publics et tenant compte de la prise en charge des enfants ; importent aussi l'accès à une alimentation de qualité et à un logement adapté notamment sur un plan énergétique. Les facteurs sont amplement interdépendants, la nécessité que les solutions proposées le soient est quant à elle incontournable, au risque de voir les propositions devenir des pièges à la pauvreté.
- 7 L'urgence sociale et écologique, comme tout comme la pandémie covid-19 l'avait illustrée, révèle l'interdépendance des enjeux, des échelles et des temporalités. La revue *Développement Durable & Territoires* le rappelait en lien avec l'interdisciplinarité (Lejeune et al., 2021). À l'échelle d'un territoire plus particulièrement, rien n'oblige les opérateurs à penser leurs actions en dehors de leurs champs et de leurs espaces de compétence, rien ne les oblige à tenir compte des liens qui les réunissent au projet collectif. Pourtant, plus qu'une contrainte, cette interdépendance peut être considérée comme une ressource spécifique, originale : une fois activée, elle permet alors de nouvelles voies de développement, renforcé et ancré.

BIBLIOGRAPHIE

Azzouzi F., 2022, *La Sambrienne, acteur du développement territorial ?*, travail de fin de formation élaboré dans le cadre du certificat universitaire en Gouvernance des territoires : élaboration et pilotage de projets 2021-2022, UCLouvain, septembre, 35 p.

Courlet C., Pecqueur B., 2013, *L'économie territoriale*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.

Département enquêtes et analyses statistiques (DAES), 2022, *État de la pauvreté en France 2022*, Secours catholique Caritas France, novembre, Paris, 163 p.

Lejeune C., Zaoual A.-R., Buchs A., 2021, « L'interdisciplinarité : plus qu'un concept, la mise en pratique d'un projet pour la revue DD&T », *Développement durable & territoires*, vol. 12, n° 1, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.19090>.

Leloup F., 2021, *Research for REGI Committee – Cross-border cooperation in healthcare*, European Parliament, Policy Department for Structural and Cohesion Policies, octobre, Bruxelles.

Moine A., 2006, « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'Espace géographique*, vol. 35, n° 2, p. 115-132, <https://doi.org/10.3917/eg.352.0115>.

AUTEUR

FABIENNE LELOUP

Fabienne Leloup est professeure à l'Université catholique de Louvain (UCLouvain-FUCaM-Mons). Membre de l'Institut ISPOLE et responsable du centre DVLP, elle base ses recherches sur les cadres analytiques proposés par l'analyse des systèmes complexes, l'économie territoriale et l'analyse de l'action publique locale. Elle étudie, entre autres, les processus de gouvernance dans les régions (trans)frontalières ou les supra-communalités et le rôle de la culture dans le développement territorial.
fabienne.leloup@uclouvain.be